

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°17 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 16 décembre 2024

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Responsable communication : Brigitte WALTER

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique



" La magie de Noël existe dans les yeux des enfants et dans l'esprit des grands. C'est un moment à partager en famille ou avec des amis proches. Alors profitez de cette journée qui vous rapproche. "

Emilie Soissons



Joyeux
Noël

Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le mardi 31 décembre de 12h00 à 15h00 et le lundi 17 février de 16h00 à 19h00

Etat civil 2024

Les naissances

Ozanne née le 23 février, fille de Loïc MULLER et de Maud DA SILVA.

Mathias né le 1 mars, fils de Benjamin GHIRINGHELLI et de Anaïs MOEGLIN

Jessica née 21mars, fille de Thierry Cordonnier et de Wahon SEY.

Jenna née 16 avril, fille de Malone JAECK et de Luna D'ANGELO.

Benjamin né 27 avril, fils de Jérôme KESSLER et de Manon KOENIG.

Lenzo, né le 30 juillet, fils de Loris NACCARI et de Lydie DAVISON.



Baptême civil

Léo DEVIN FEVRE
le 9 novembre 2024





Âge d'or



M. Guy WOLFINGER
le 19 avril 80 ans



M. Raymond MUNSCH
le 31 avril 80 ans

Mme Doris HAAS le 5 avril 80 ans
M. Jean HAAS le 24 avril 80 ans
Mme Gabrielle LAURENT le 20 octobre 80 ans



Ils nous ont quittés

Chantal BESANÇON décédée le 9 février 2024 à Mulhouse.

Ludovic LARÈRE décédé le 11 mars à Le Plessis-Robinson.

Evelyne MEHRUNG décédée le 24 juillet 2024 à Colmar.





Les mariages



Félicitations aux mariés ; nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



11 mai
Lise COLIN et
Romain ROSIQUE



18 mai
Chaïma CHEBLI et
Bryan ABOUD



22 juin
Sophie SCHMITT et
Morand SCHWOB





28 septembre
Sirella LECOMPTE et
Jérôme WEISS



14 décembre
Kimberley HOFFNER et
Axel MOREAUX



Echos et travaux du village 2024

École !

6 décembre passage de Saint-Nicolas dans le Vallon du Soultzbach !



Le 6 décembre , Saint Nicolas est passé à la maternelle de Soppe-le-Bas pour adresser un petit mot à chaque enfant. Ils ont récupéré leur petit sac, qu'ils avaient décoré, rempli de friandises.

Les enfants, petits et grands, de tout le Vallon ont eu le plaisir de savourer les manalas offerts par les municipalités de Soppe-le-Bas et du Haut-Soultzbach.

**Nous les en remercions
sincèrement**



La directrice des écoles du Vallon

SMICTOM !

Rappel des modalités de collectes de vos bacs à déchets ménagers et sacs de tri sélectif.

La première collecte des emballages recyclables aura lieu le jeudi 9 janvier 2025.

La première collecte des ordures ménagères aura lieu le vendredi 10 janvier 2025



SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

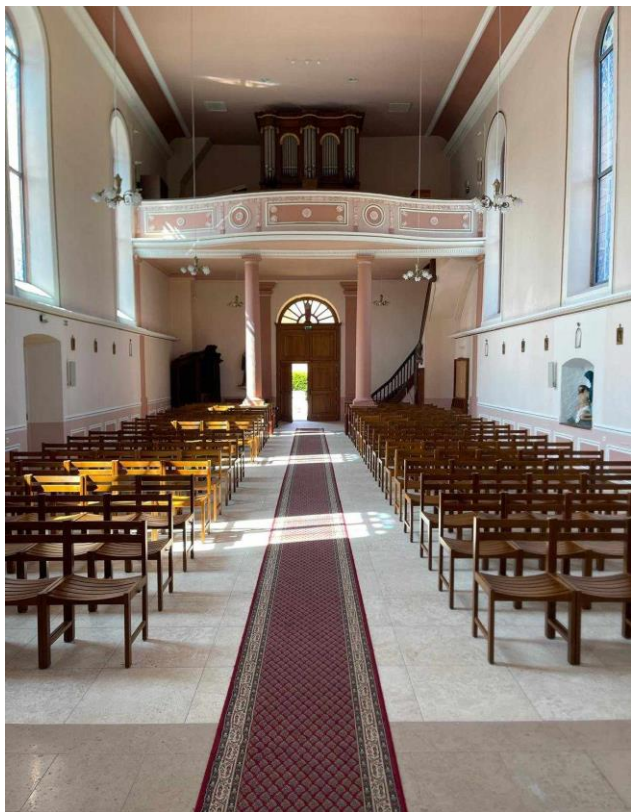
Collecte des sacs jaunes de tri sélectif (hors verre)
Fréquence de passage: une fois tous les 15 jours
JEUDI SEMAINE B (Paire)

Collecte des déchets ménagers (bac gris à couvercle bordeaux)
Fréquence de passage : 1 fois tous les 15 jours
Attention, le forfait de 9 levées par an intégré dans la redevance incitative est maintenu.
VENDREDI SEMAINE B (Paire)

Église

La réouverture de l'église, après un long chantier, a eu lieu à la fin de l'été. L'essentiel de la programmation du chantier a été réalisé avec talent par les entreprises locales. Il nous reste encore à résoudre les dégâts sur l'orgue et les peintures intérieures suite à un sinistre. Le combat pour régler ce litige est en pleine ébullition mêlant juges, avocats, experts, témoins et intervenants divers.

A l'écoute des différents utilisateurs potentiels et surtout aux dires des fidèles, l'ensemble de l'aménagement est une réussite dont chacune et chacun en fera l'usage le plus efficient possible !





2025

Cette année, Soppe-le-Bas réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.



Puis, l'agent recenseur, Madame Annie POIROT, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement !

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2025 ?

Contactez la commune au 03.89.26.90.68 le lundi de 17 heures à 19 heures, le mercredi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 10 heures à 12 heures ou par mail : mairie@soppe-le-bas.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

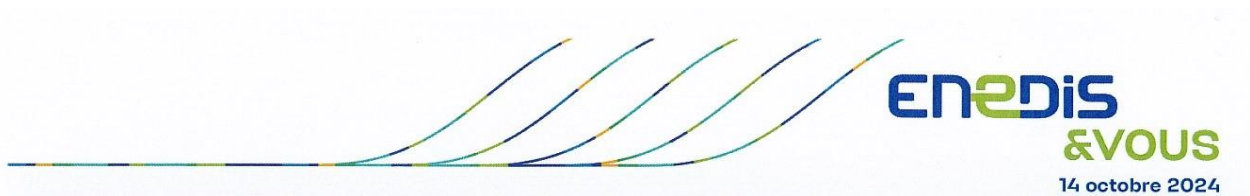
1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs, sportifs, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



L'entretien de la végétation aux abords des lignes électriques

Enedis s'engage en Alsace pour élaguer ou abattre les arbres à proximité des lignes et dans le cadre réglementaire de son action. En revanche, les arbres situés à une distance supérieure à celles qui sont visées dans l'arrêté du 17 mai 2001 (NOR : ECOI0100130A) et pour lesquels Enedis ne bénéficie ni d'un droit d'élagage ni d'un droit d'abattage, **les riverains sont tenus de surveiller leur état et leur élagage ou abattage leur incombe.**

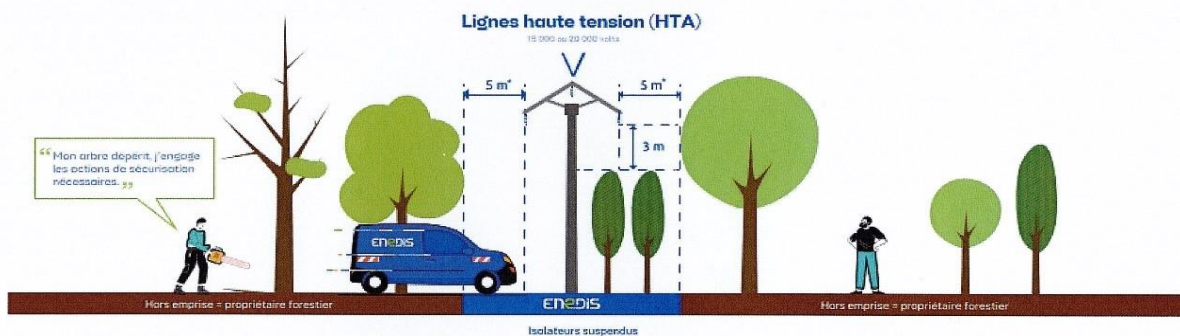


Eviter les coupures en entretenant la végétation

Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

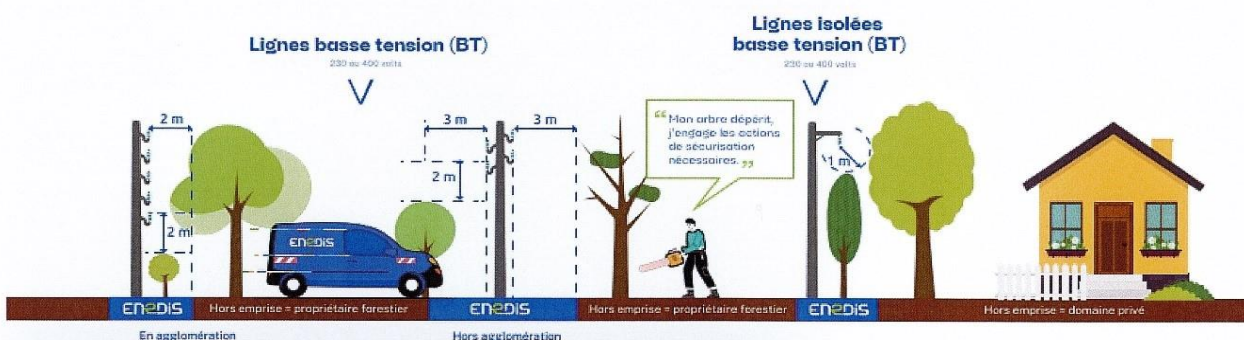
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



Qui est responsable de quoi ?

Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



Quel risque ?

La responsabilité des propriétaires est engagée si l'un de leurs arbres est à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique. Sans cet entretien de leur part, et en cas de dommage, Enedis demandera la réparation des préjudices subis.

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique est estimé en moyenne entre 4 000 € et 10 000€ et est à la charge du propriétaire.

À respecter aux abords des lignes électriques

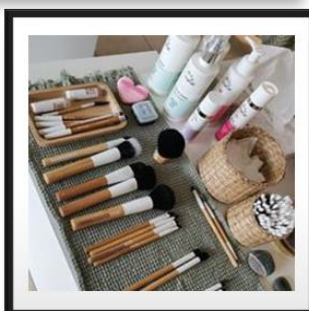
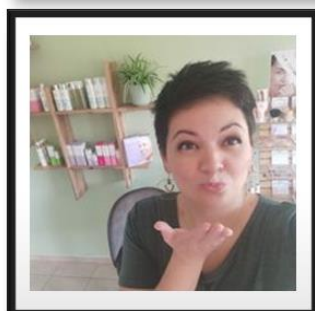
- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage »

Ouverture de deux nouveaux commerces

Nous souhaitons la bienvenue à :

« **Doux Nuage** » salon d'esthétique et de bien être situé 30A rue Principale

☎ 07.66.48.20.91 géré par Kim LAO-CHIMENTI. Kim n'a qu'un seul objectif : vous rendre encore plus belle ou plus beau pour plaire encore plus !



« **La cave des LYS** ». Marc BUIGNET vous conseille en bières, vins, spiritueux et cocktails de différentes régions de France et du Monde. Il vous propose également de nombreux mets et spécialités culinaires. Une adresse unique à retenir : 2 rue de Lasbordes ☎ 03.89.28.19.20.



Retour sur cette belle journée d'inauguration. La cave des Lys remercie l'ensemble de ses clients ainsi que ses partenaires pour cette journée.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Disparition

Après le décès de Paul Egly, maire honoraire de Soppe-le-Haut, en décembre 2022, c'est Antoine Kuenemann, ancien maire de Mortzwiller, qui nous a quittés en août 2024.

Né le 14 août 1940, Antoine Kuenemann, nous a quittés le 22 août dernier. Élu au conseil municipal de Mortzwiller en 1971, il a été premier adjoint au maire de la commune de 1974 à 1977, avant de devenir lui-même maire en 1989, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2008. Personne n'oubliera son dévouement et son action au service de la collectivité tout au long de ces 37 années. De nombreux travaux ont été entrepris sous son égide à Mortzwiller, mais il a aussi été un acteur clé de l'intercommunalité dans le vallon du Soultzbach. Il a ainsi été l'un des artisans de la création de la communauté de communes « Le Soultzbach », née le 1^{er} janvier 1993 de la volonté unanime des municipalités de Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller — leur décision, prise en 1992, leur avait valu ce commentaire dans le journal *L'Alsace*, sous le titre « Le Soultzbach déjà au XXI^e siècle » : « Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller, comme les trois mousquetaires, vont se battre pour la même cause, la bonne. Les maires assument pleinement la paternité de la nouvelle communauté des communes. ». Une collaboration également saluée en ces termes par le sous-préfet de l'époque, Michel Mosimann : « Dynamiques elles le sont ces trois communes. Unies par leurs maires qui ont l'intelligence de s'entendre, elles sont parfaitement armées pour affronter le XXI^e siècle. » Ni Antoine Kuenemann ni Paul Égly n'ont ménagé leur peine. Tous deux ont su faire avancer les projets dans l'intérêt général, ne manquant jamais de mettre la main à la pâte. À titre d'exemple, on se souviendra notamment de l'engagement infatigable dont a fait preuve Antoine Kuenemann lors du chantier de construction d'une salle de classe en un temps record, à Mortzwiller, qui a accueilli les élèves de CP et CE1 à la rentrée 1998, alors que l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle classe n'avait eu lieu que quelques semaines plus tôt — un projet qui avait été une formidable aventure, bel exemple de bénévolat et d'esprit intercommunal pour les générations futures.

Dans la préface de l'ouvrage *Soppe-le-Haut de 1870 à nos jours*, Paul Égly écrivait : « *Que celles et ceux qui ont marqué d'une manière ou d'une autre l'histoire de notre village reçoivent notre reconnaissance et notre hommage* ». Aujourd'hui, c'est à Paul Égly et Antoine Kuenemann que vont notre reconnaissance et hommage, eux qui ont marqué l'histoire du vallon du Soultzbach par leur action au service de tous.

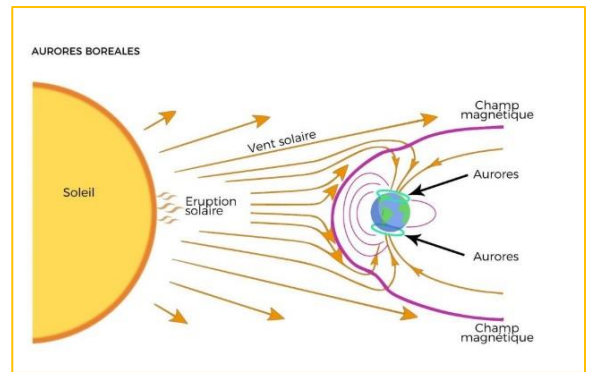


Stéphanie GUTTIG

Une année exceptionnelle pour les Aurores Boréales

2024 a été une année formidable pour observer les aurores boréales. Depuis quelques temps les éruptions solaires se produisent avec une plus grande fréquence. Nous nous approchons peu à peu de l'année maximum solaire qui se répète environ tous les 11 ans.

Des aurores boréales ont illuminé le ciel le week-end du 11 mai 2024 et dans la nuit du 10 et 11 octobre 2024.

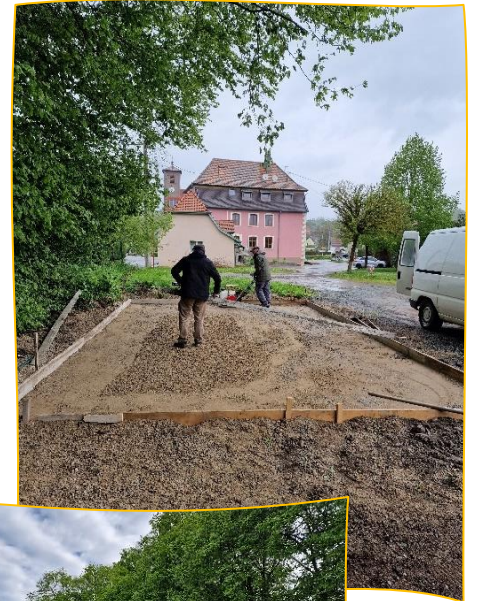


Les manifestations dans notre village

Du 5 mai au 4 octobre « Marché guinguette »

La commune a autorisé « le comité des Fêtes » à installer, à ses frais, une dalle en béton derrière l'ancienne mairie, dans le but d'avoir une belle piste de danse au service des différentes associations.

Aperçu des travaux avant le 5 mai



Mise en place du « marché guinguette » le vendredi 5 mai



Avoir déplacé la manifestation derrière l'ancienne mairie est une très belle réussite. Bravo et merci à toutes les associations, bénévoles qui ont contribué à sa mise en œuvre, ainsi qu'à tous les artisans et participants pour la réussite de ces belles soirées.



Brigitte WALTER

29 juin le "Bûcher"



La section citoyenne de « Flore et Loisirs » a organisé son traditionnel bûcher. Malgré une météo plus que capricieuse, les convives ont donné de la voix et du mouvement.

Encore une belle réussite ! Retour en images :



21 juillet, l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé son traditionnel "Marché Saint-Vincent"

Le traditionnel Marché-foire Saint -Vincent de Soppe-le-Bas.
Une manifestation qui a beaucoup évolué depuis son origine.
Plus de 160 exposants étaient présents.



21 septembre « Journée Citoyenne 2024 »

Vous avez été nombreux à vous mobiliser et à offrir de votre temps pour œuvrer ensemble à l'embellissement de notre village.

Ce 21 septembre a été une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, sous un soleil radieux.

Quatre gros chantiers ont été organisés au cours desquels une multitude de travaux ont pu être réalisés :

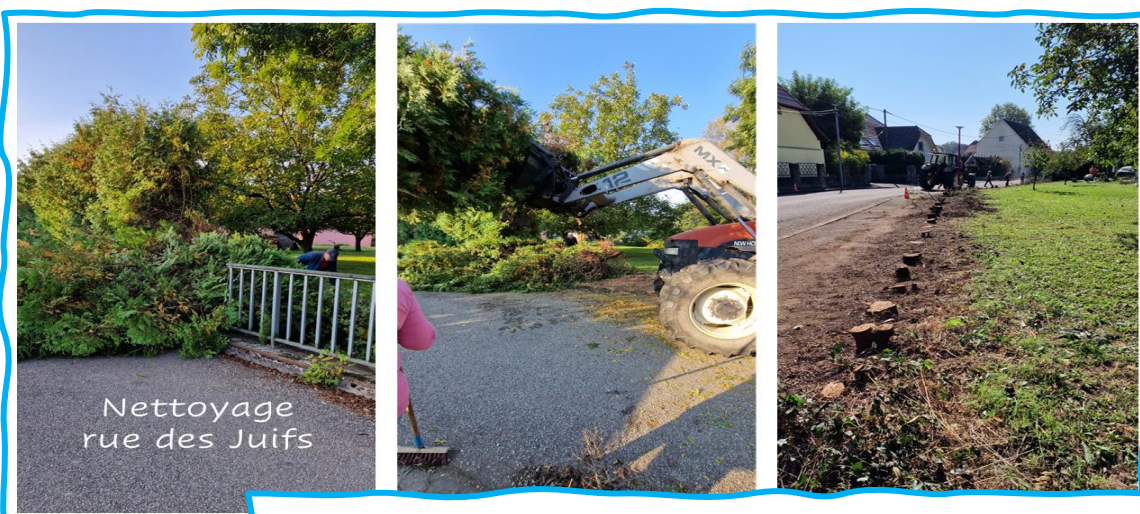
- Dans la rue des Juifs, il a été procédé à un important entretien de la haie de thuyas, propriété de la commune, pour des raisons de sécurité et pour éviter la dégradation du trottoir.
- Nettoyage extérieur et intérieur de l'ancienne école bleue. Pour des raisons de sécurité, le mur d'enceinte a été partiellement supprimé.
- Un abri a été posé dans le cadre de la rénovation de la place de l'église. Il ne reste plus qu'à poser la table à l'intérieur pour permettre à tout passant ou cycliste de reprendre des forces ou tout simplement pour partager un moment convivial lors de la promenade dominicale.
- Des dalles ont été posées derrière la salle communale. Ce chantier fait partie du plan de protection contre les inondations, cela apporte également plus de confort et facilite l'entretien du lieu.

Bravo à toutes les équipes !

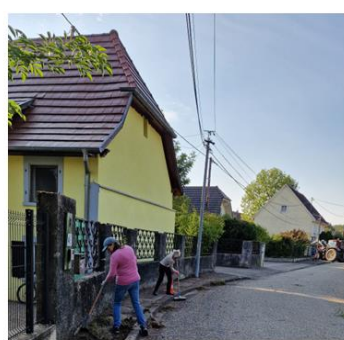
La logistique a été assurée du petit déjeuner au repas, en passant bien sûr par le traditionnel déjeuner dans une ambiance très conviviale.

C'était encore une belle édition.

Merci à vous tous pour votre participation !



Nettoyage
rue des Juifs



Nettoyage
rue des Juifs



Ancienne école bleue,
le mur d'enceinte a
été partiellement
supprimé.



Nettoyage
du sous-sol
de
l'ancienne
école bleue.

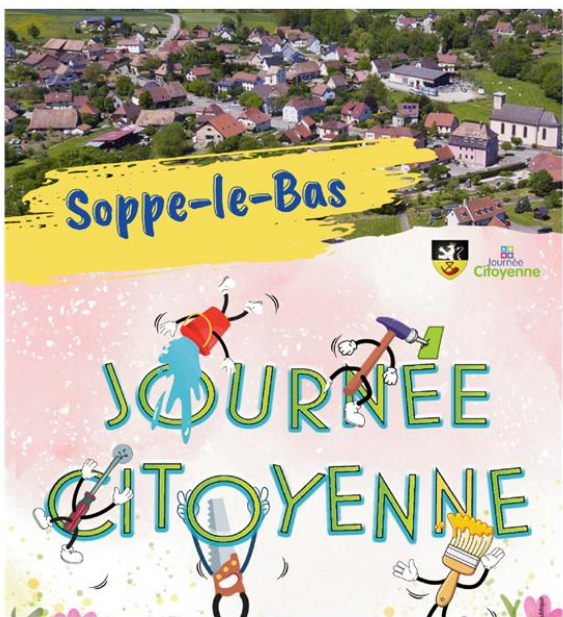




Montage abri
place l'église



Arrière de la salle
communale



Ambiance
conviviale !



Commémoration du 11 novembre



la cérémonie commémorant l'Armistice ayant mis fin à la 1^{ère} guerre mondiale s'est déroulée au monument aux morts de Soppe-le-Bas.

Nous remercions notamment les enfants des écoles qui ont réalisé une belle prestation, leurs accompagnants, le corps des sapeurs-pompiers du Soultzbach et l'ensemble des élus et personnalités présents.

La cérémonie s'est poursuivie autour du traditionnel verre de l'amitié à la salle communale.



Brigitte WALTER



15 novembre Concert dirigé par Christophe ALTHUSER

Vendredi 15 novembre à 20h30, sous la baguette magique de Christophe ALTHUSER la chorale « les Pièces Rapportées » a enflammé la salle communale de Soppe-le-Bas. Le répertoire était essentiellement constitué de chansons françaises et de chants africains.

Le public ne s'est pas fait prier pour se joindre aux choristes et partager avec eux l'amour de la musique.



♪ Chorale "Les Pièces Rapportées" ♪



1^{er} décembre premier cyclocross à Soppe-le-Bas !



Le 1^{er} Cyclo-Cross de Soppe-le-Bas a été organisé par l'ASPTT Mulhouse cyclisme avec comme animateur le président du club Christian Eng. Les bénévoles ont accompli un travail impressionnant ! L'organisation a été la clé du succès. Le président Christian Eng tient à remercier les différents sponsors notamment les entreprises soppoises et d'ailleurs, la communauté des communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach, les municipalités de Masevaux, de Soppe-le-Bas et de Sentheim sans qui une telle manifestation n'était tout simplement pas réalisable.

129 participants étaient au départ : les enfants jusqu'à 15 ans, les féminines et les séniors.

Le circuit était très exigeant.

ASPTT MULHOUSE
CYCLISME



14 décembre Soppe en Lumières !

Très belle soirée organisée par le Comité des Fêtes.

Magnifique ambiance avec une place parée de lumières pour accueillir la chorale du collège Conrad Alexandre Gérard de Masevaux et les écoliers du Vallon du Soultzbach ; environ 80 enfants ont rehaussé l'ensemble des chants proposés.

De nombreux producteurs locaux, des artisans et des artistes de Soppe-le-Bas et d'ailleurs étaient présents.

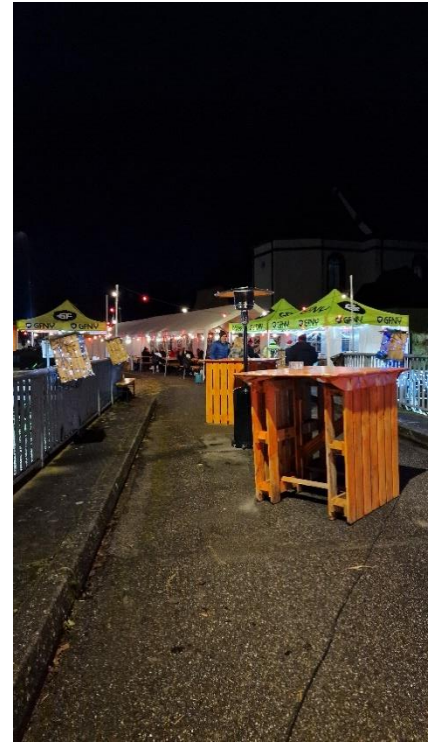
Fidèle à sa réputation, le Comité des Fêtes a su mettre, encore une fois, les petits plats dans les grands en proposant une belle restauration qui a régalé les nombreux convives.

On pouvait lire l'émotion dans les yeux des enfants, qui, après avoir profité du spectacle clownesque de Mélasse et de son Fripouille Circus, ont vu arriver avec ravissement le Père Noël et son sac rempli de friandises. Par une source que nous ne révélerons pas, nous avons appris que les précieuses lettres et les « tétines » confiées au Père-Noël viennent d'arriver dans son village au Pôle Nord.

La collecte des jouets au profit des « Restos du Cœur » a été un franc succès.

Bonnes fêtes à tous.







La place est vide mais si l'on prête l'oreille on peut entendre encore les discussions animées, les conversations volubiles autour du verre de l'amitié. Les arbres se souviennent avec nostalgie des lumières multicolores des guirlandes suspendues aux tonnelles. Les feuilles virevoltent au gré du vent sur la piste, comme une ultime danse. Quelques traces de charbon au sol, figées par le froid...témoins d'une frénésie culinaire et de clients attirés par les odeurs alléchantes des tartes flambées et saucisses grillées. Dame Nature salue à sa façon le départ du Marché Guinguette qui a pris ses quartiers d'hiver après une magnifique saison.

Changement d'endroit et de décor...de l'autre côté, et pour une nuit encore, les guirlandes parées de rouge et blanc et les tonnelles ont été remontées. La place revêtue de ses habits d'apparats accueille dans son écrin «Soppe en Lumières». Les artisans présents offrent à la vue des passants leurs plus belles créations. Les odeurs alléchantes reviennent pour un moment chatouiller le nez des clients et les conversations reprennent autour du bon verre de vin chaud savamment préparé. Sous le ciel étoilé, dans une ambiance de fête et de joie, la magie de Soppe en Lumières a encore opéré: les enfants emporteront avec eux les facéties du clown Mélasse et avec ravissement jusque dans leurs rêves, la venue magique du Père-Noël et les confidences faites au creux de son oreille.

Le Comité des Fêtes est fier d'avoir réussi son pari, inscrire son Marché Guinguette et Soppe en Lumières en tant que manifestations d'ampleur et désormais pérennes dans le riche panel des animations locales.

Nous vous remercions de nous avoir soutenus par votre présence en nombre à chaque rendez-vous et par vos supers retours encourageants. Vous faire passer de bons moments est notre but et si nous avons réussi, nous en sommes heureux.

Bonnes fêtes à tous

Le Comité des Fêtes





Mesdames, Messieurs,

Cette année qui s'achève aura une nouvelle fois démontré l'importance des Sapeurs-Pompiers locaux dans le schéma de secours à la population. Sapeurs-Pompiers qui sont aujourd'hui sollicités, de part leur expertise croissante, dans de nombreux domaines et secteurs d'activités, à plus de 100 reprises sur notre bassin local.

A l'échelon local, cela se traduit par des formations régulières, et donc du temps pris sur la vie personnelle, suivies par l'ensemble des personnels qui composent notre Centre, et qui méritent d'en être remerciés.

En début d'année, l'opération Gestes Qui Sauvent a été un franc succès, et a permis d'initier plus de 120 personnes aux gestes de premier secours. Merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes, rappelons-nous que vous pouvez être le premier maillon de la chaîne.

Si vous souhaitez, vous aussi, donner un peu de votre temps, que vous avez de la disponibilité, notamment en journée, notre Centre vous ouvrira ses portes. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Du côté de l'amicale, une année dense et pleine d'action vient de s'écouler.

Comme à l'accoutumée, nous avons eu à cœur d'organiser nos traditionnels lotos et notre marché-foire St Vincent auxquels nous vous remercions pour votre participation. Ceux-ci seront à nouveau au rendez-vous en 2025, soit le 18 et 19 janvier pour le week-end de la chance et le 20 juillet pour notre grand marché.

Nous tenons également à vous remercier chaleureusement pour votre accueil et votre générosité qui nous a fait chaud au cœur.

Votre soutien prouve l'attachement que vous portez à vos Sapeurs-Pompiers, premier maillon de la chaîne du secours de proximité.

2024 sera également une année marquée par le changement du comité directoire de l'amicale. Nous en profitons une nouvelle fois pour remercier l'ensemble des acteurs sortants et plus particulièrement M. Jérôme WEISS, qui aura œuvré pendant 5 années à la présidence de l'association.

Nous voici à quelques jours d'ouvrir le chapitre de l'année 2025, et permettez-nous de vous souhaiter dès à présent de belles fêtes de fin d'année.

Les Sapeurs-Pompiers du Soultzbach

Ltn Ludovic RICHERT

Chef de Centre

Adc Jérôme MULLER

Président de l'Amicale

**Lieutenant Ludovic RICHERT
Chef Centre**

Sapeurs-Pompiers du Soultzbach

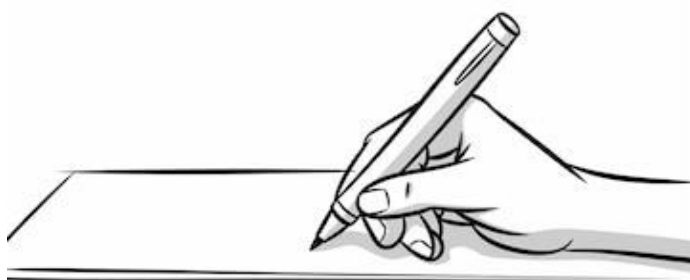
Zoom sur quelques images de l'année 2024





La bataille pour la déviation

Avant la création de l'autoroute, tout le trafic nord-sud passait par le village, et cette circulation était un souci permanent pour la commune. Le 30 mai 1930, le conseil municipal a décidé la pose de panneaux de limitation de vitesse : 20 km/h pour les voitures, 10 km/h pour les camions. Le 23 mai 1964 ce sont des panneaux « Interdit de doubler » qui ont été posés. Mais c'est dès 1963, lors de la réalisation des études préalables à la construction de l'autoroute A36, que la création d'une déviation est envisagée, et qu'elle figure dans le plan d'occupation des sols. En 1973, le conseil municipal demande de connaître le tracé de la déviation, insiste pour qu'elle soit parallèle à l'autoroute, et refuse de poursuivre les opérations de remembrement en cas de désaccord avec le tracé. Dans le cadre du remembrement, l'Etat a acquis en 1974 les terrains nécessaires pour la déviation. Plusieurs solutions sont étudiées pour la jonction RN83 – A36, mais ce n'est qu'en 1979 que la déviation Est du Pont d'Aspach est décidée, et que la déviation de Soppelle-Bas est reportée à une date indéterminée. En 1985, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal demande qu'elle soit réalisée dans les meilleurs délais. Suite à une réunion à la Sous-Préfecture, le maire Francis Guttig prend un arrêté le 2 mars 1987 pour interdire la traversée de la commune aux poids lourds, arrêté qui est annulé par le Tribunal Administratif. Un nouvel arrêté sera pris en 1987, et des bénévoles iront poser les panneaux d'interdiction aux endroits stratégiques. Mais cet arrêté ne fait pas l'affaire des transporteurs routiers qui sont obligés de prendre l'autoroute, et de payer le péage à Fontaine, et ils continuent de passer par le village. Comme rien ne bouge, malgré le soutien et l'engagement des grands élus : le conseiller général Louis Ulrich, le député Jean-Luc Reitzer, le sénateur-maire de Thann Pierre Schiélé, il est décidé de prendre les grands moyens : barrer la route au centre du village, ce qui sera fait le 2 octobre 1989 pendant une heure, puis le 18 novembre de 9h30 à midi, et rebelote le 22. Une association de défense des riverains est créée, dont Michel Bodi est le président. L'accident qui a causé la mort d'un soppois, Prosper Bové, provoque un nouveau barrage le 8 décembre. Le samedi 27 janvier 1990, réaction des transporteurs routiers : une centaine de camions bloque tous les accès au village pendant toute la journée, de 5h à 20h. Premier février, réunion à la mairie sous la présidence de René Kern, sous-préfet de Thann. Le 8 février, une délégation soppoise est reçue à Paris par le directeur des Routes Christian Leyrit. Le 22 février, une réunion au ministère des transports rassemble le maire Francis Guttig et ses deux adjoints Aimé Bellicam et Jean-Julien Weiss, Michel Bodi, le député Jean-Luc Reitzer, les transporteurs et des représentants des services concernés par ce problème. Conclusion : l'Etat donne son feu vert pour la construction de la déviation, et les travaux démarrent début juillet 1991. Mais il fallait encore se battre pour obtenir un rond-point, qui n'était pas prévu dans le plan. Et c'est le 4 septembre 1993 que Madame Hélène Blanc, préfète du Haut-Rhin, coupera le ruban inaugural. Et c'est aussi le début du développement du village, qui passera de 378 habitants à 800, en quelques années, ainsi que de la vie associative que l'on connaît aujourd'hui.



Les Associations

Flore et Loisirs

Des bénévoles engagés au service de leur village

Cette année encore, les bénévoles de l'association Flore et Loisirs auront été sur tous les fronts : fleurissement, décorations et illuminations pour les fêtes, participation aux chantiers citoyens, soirée estivale autour du bûcher (organisée par la section citoyenne), marché guinguette, mais aussi activités « peinture » et « histoire et patrimoine ». L'année 2024 a été bien remplie pour Flore et Loisirs !

Aperçu en images :



Flore et loisirs remercie tous ceux qui contribuent à ses activités et présente ses meilleurs vœux pour 2025 à l'ensemble des lecteurs de *Soppe au fil de l'info*.

Stéphanie GUTTIG secrétaire de Flore et Loisirs

Section Citoyenne

Le vendredi 6 octobre la section citoyenne de Flore et Loisirs a organisé le 6^{ème} et dernier « Marché Guinguette » de la saison 2024.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette soirée.



Date à noter dans vos agendas !



N'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures.

Contacts :

Jean-Julien WEISS au 06 68 53 82 31 ou

Brigitte WALTER au 07 70 52 34 65

Meilleurs vœux pour l'année 2025



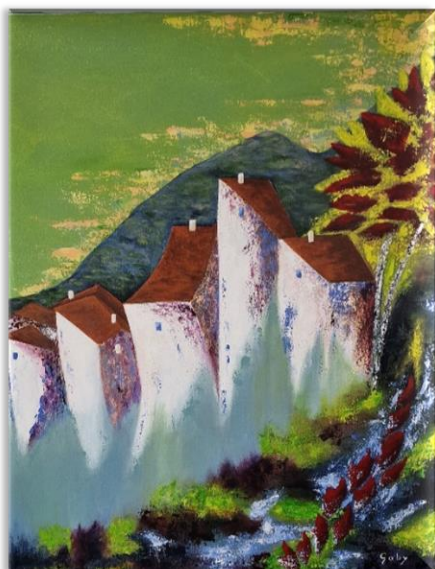
Section Peinture Réalizations 2024

La saison continue son chemin ; les séances reprennent le
lundi 13 janvier 2025

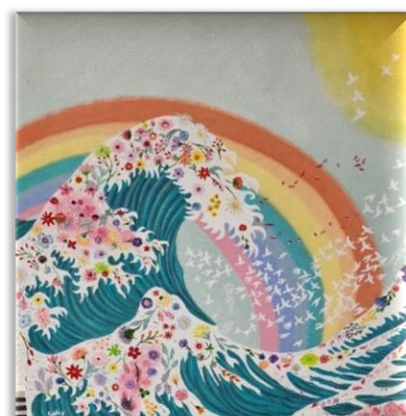
Deux options s'offrent à vous :

- forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20 €,
- forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI au 06 06 40 32 14



Meilleurs vœux pour l'année 2025
Responsable de la section peinture
Michèle LUPORI



Brigitte WALTER

Les vergers du Soultzbach



L'automne touche à sa fin, à peine les pommes transformées en jus, l'hiver pointe déjà le bout de son nez.



La deuxième fête d'automne a remporté un franc succès, l'occasion de se rencontrer autour d'un repas convivial, découvrir la récolte 2024 de jus de pommes et de tenter la chance à la tombola pour remporter des beaux lots (arbres fruitiers, bons d'achats et divers lots de consolation). Nous remercions les participants et les entreprises locales pour leur soutien.



Les membres de l'association

« LES VERGERS DU
SOULTZBACH »

vous souhaitent de passer
d'agréables fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs vœux
les plus sincères pour l'année
2025.

Nous poursuivrons cet hiver les plantations et aménagements en cours.

Le Président Frédéric GLARDON

Le Soultzbach en fête !



21 janvier
« Dictée et Galette »
dans la salle communale de
Soppe-le-Bas



20 avril Mystère du Vallon « jeu de piste »



Mystères au Vallon : Une Aventure inoubliable au Haut Soultzbach

La petite commune du Haut Soultzbach a été le théâtre d'une aventure palpitante le samedi 20 avril 2024. Le jeu d'aventure grandeur nature, intitulé "Mystères au Vallon", a attiré plus de 120 participants venus de toute la région pour vivre une journée riche en émotions et en découvertes.

Dès 14 heures, les rues du Haut Soultzbach se sont animées d'une effervescence inhabituelle. Les participants, organisés en équipes de quatre personnes, ont été accueillis par les bénévoles de l'Association « Le Soultzbach en fête » dans le foyer communal, où leur a été remis un livret contenant les premières énigmes et une carte du village. L'objectif ? Résoudre une série d'énigmes disséminés dans le vallon et interroger des personnages mystérieux afin de retrouver le trésor caché.

À 17 heures, après une après-midi d'intenses péripéties, les équipes se sont réunies pour la grande finale. Après une heure de suspense sur la grande scène, les vainqueurs ont été récompensés par quatre places pour Europa Park !

L'événement, salué par les participants, a été un véritable succès : "C'est une excellente façon de promouvoir notre patrimoine tout en s'amusant".

L'Association « Le Soultzbach en fête » espère renouveler cette expérience l'année prochaine avec encore plus de participants et de nouvelles énigmes.



15 juin « ciné plein air » organisé par le Soultzbach en fête à Soppe-le-Haut !



27 octobre "Marche rose", organisée par le Soultzbach en fête !

Un Grand Merci à Tous pour notre 1ère Marche Rose à Soppe le Haut !
Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont fait de cette journée de sensibilisation un véritable succès ! Tous les ingrédients étaient réunis : un magnifique soleil, des paysages automnaux à couper le souffle, des sourires, une bienveillance incroyable, et même des vaches et des chevaux qui ont agrémenté notre parcours !



Un immense merci à nos Amazones pour leur présence et leur engagement, ainsi qu'une pensée très forte pour toutes celles qui se battent contre cette maladie. Vous êtes notre inspiration !
Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers nos partenaires locaux pour leur aide matérielle :

@mairie de Guenheim, @communeduhautsoulzbach, @comitédesfêtesdesopelebas, -
@creditmutuelburnhaupt

Ensemble, nous avons fait de cette marche un moment mémorable.



L'association vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses vœux les plus sincères pour l'année 2025.

La Présidente Christelle De Simone



L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach a pour mission d'organiser des activités extra-scolaires et des événements qui financent des projets pédagogiques et des sorties pour les écoles du Vallon. Grâce à ces manifestations, nous soutenons directement vos enfants en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de découverte en dehors des salles de classe.

Notre association est animée par des parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Vallon. À la fin du parcours scolaire en élémentaire de leurs enfants, les parents passent le relais, ce qui rend essentiel le renouvellement régulier de nos membres actifs. Ce renouvellement permet d'assurer le dynamisme et la continuité de nos actions pour les enfants.

Rejoignez-nous ! Nous avons besoin de nouvelles énergies pour poursuivre cette belle aventure associative. Toutes les personnes prêtes à donner un coup de main sont les bienvenues ! Vous pourrez vous impliquer en fonction de vos disponibilités et contribuer, à votre manière, à la réussite de nos événements et des projets scolaires.

Pour plus d'informations ou pour manifester votre intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Ensemble, nous pouvons continuer à soutenir les écoles du Vallon et à enrichir l'expérience scolaire de nos enfants.

L'année 2024 touche à sa fin, et l'APVS est fière de revenir sur les nombreuses manifestations organisées pour le plaisir de tous.

Nous avons démarré l'année en février avec une après-midi carnavalesque festive, réunissant petits et grands dans une ambiance colorée. Malheureusement, la manifestation prévue pour Pâques n'a pas pu être maintenue en raison d'un manque d'inscriptions. Cependant, début juin, notre marché de puériculture a rassemblé de nombreuses familles autour de belles trouvailles pour les plus jeunes.

Les activités d'été ont été un véritable succès : 31 sessions d'activités variées ont été proposées, permettant aux enfants de s'amuser, de découvrir et de partager des moments inoubliables.

Le 16 novembre, nous avons célébré le traditionnel défilé de la Saint-Martin, suivi de la troisième édition de la bourse aux jouets, une belle occasion de donner une seconde vie aux jouets et de préparer les fêtes de fin d'année.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, Saint-Nicolas fera son passage traditionnel dans les familles, apportant un peu de magie aux plus jeunes.

L'APVS remercie chaleureusement toutes les familles, bénévoles et participants pour leur soutien et leur implication tout au long de l'année. Grâce à vous, nous pouvons continuer à offrir des moments de partage et de joie pour les enfants du Vallon.



Nous sommes ravies de vous annoncer notre programme d'événements pour l'année 2025 ! Cette programmation a pour objectif de proposer des manifestations pour vos enfants tout au long de l'année :

- **Carnaval** : Cette année encore, nous ouvrirons la saison avec le carnaval le **1^{er} mars** ! Danse, jeux, bonne humeur attendent vos enfants pour passer une agréable après-midi.
- **Défi du Lapin de Pâques** : Pour célébrer le printemps, nous invitons les enfants à participer à une chasse aux œufs organisée par l'association le **26 avril**. Un défi amusant où chacun pourra repartir avec de belles surprises !
- **Assemblée Générale 23 mai** : L'assemblée générale annuelle de l'association est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des projets à venir. Tous les membres sont invités à y participer et à partager leurs idées.
- **Activités d'Été** : En juillet et août, des animations estivales seront proposées : jeux, ateliers et activités en plein air pour profiter de la saison. Ces moments de détente sont parfaits pour les familles et amis. Une réunion de préparation est prévue le **11 avril**.
- **Défilé de Saint-Martin** : En automne le **15 novembre**, le traditionnel défilé aux lampions illuminera les rues de la commune. Cette belle tradition, où les enfants portent des lanternes, nous réunit pour une soirée pleine de chaleur et de convivialité.
- **Marché de Puériculture & Bourse aux Jouets** : À l'approche des fêtes le **30 novembre**, le marché de puériculture et la bourse aux jouets offrent aux familles l'occasion de vendre et d'acquérir à prix doux tout ce qu'il faut pour les enfants, des vêtements aux jouets. Une belle opportunité de faire plaisir sans se ruiner !
- **Passage de Saint-Nicolas** : Enfin, comme chaque année, Saint-Nicolas rendra visite aux familles le **5 décembre** pour distribuer des friandises aux enfants. Ce moment magique émerveillera les plus jeunes et conclura l'année en beauté.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces événements. Merci de soutenir l'APVS, qui œuvre avec enthousiasme pour proposer de multiples manifestations pour le plus grand bonheur de vos enfants. Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous seront transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par la page Facebook de l'association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous en 2025 pour que cette nouvelle année soit fructueuse en événements !!

Contact : apvs68@gmail.com



Le comité de l'APVS

L'association Gratitude

A eu la joie d'accueillir les Aînés du Vallon du Soultzbach au traditionnel repas de Noël qui a eu lieu dimanche 8 décembre 2024

Une centaine de personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées au foyer rural de Soppe le Haut afin de partager un savoureux repas concocté par le traiteur Risacher de Sentheim et servi par les membres de Gratitude, les conseillères et épouses des élus des 3 villages

L'ambiance musicale assurée par André a entraîné les invités à effectuer quelques pas de danse afin de passer un agréable après-midi convivial et festif

L'équipe de bénévoles de l'association Gratitude avec le soutien financier des communes a pu mener à bien ce rendez-vous annuel, par le partage, la joie, et la bonne humeur.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une belle et douce année 2025 remplie de Bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.



La présidente Rose Marie FRIKERT

Conseil de fabrique

La réouverture de l'église Saint-Vincent, événement phare de l'année

La réouverture de l'église Saint-Vincent, après des mois de travaux, a indéniablement été l'événement phare de l'année 2024 pour le conseil de fabrique. C'est avec plaisir qu'il a retrouvé un édifice consolidé et modernisé, doté de panneaux photovoltaïques en toiture, d'un vitrage isolant et d'un chauffage à granulés de bois. À la suite de l'installation d'un plancher chauffant, l'église a par ailleurs été équipée de chaises, qui offrent une flexibilité nouvelle — une solution expérimentée pendant la période durant laquelle les messes se sont tenues à la salle communale.

Seule ombre au tableau : les désordres survenus pendant le chantier, qui restent à régler (voir le numéro 16 de *Soppe au fil de l'info*).

Une souscription fructueuse

Le conseil de fabrique remercie toutes les personnes qui ont contribué à la souscription lancée en 2016 en faveur de l'église, qui a permis de collecter quelque **20 400 euros**. L'opération lancée en décembre 2022, dont la collecte est comprise dans le chiffre précité, affiche 4278 euros de dons destinés à financer 22 m² de panneaux photovoltaïques, 212 tuiles et 22 carreaux de carrelage, auxquels s'ajoutent des dons non affectés de 800 euros. Une belle réussite !

Le concours de tous, élément fondamental

Le conseil de fabrique a la chance de pouvoir compter sur des personnes soucieuses de l'église (et de l'Église). Donateurs fidèles, aides infatigables, soutiens ponctuels, tous apportent leur pierre à l'édifice, année après année, et le conseil de fabrique leur en sait gré !

Il se réjouit aussi de l'engagement sans faille de l'organiste et des choristes, dont les prestations rehaussent les offices du dimanche et autres célébrations des moments importants de la vie.

Bien entendu, le conseil de fabrique remercie également les célébrants, sans qui rien ne serait possible. Il adresse par ailleurs ses remerciements à la commune pour les travaux d'ampleur réalisés à l'église.



MERCI À TOUS !

Le conseil de fabrique tient à remercier tous ceux qui soutiennent la fabrique de l'église, que ce soit par des dons financiers ou par leur investissement au service de l'église. L'aide de chacun est précieuse !

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !

Le conseil de fabrique souhaite un joyeux Noël à l'ensemble des lecteurs de *Soppe au fil de l'info* et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

DU NOUVEAU POUR LE CONSEIL DE FABRIQUE

Le décret modifié sur les fabriques d'église se complète désormais par un règlement épiscopal : le 22 avril 2024, le préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté portant approbation du **règlement épiscopal des fabriques d'églises** établi par l'archevêque de Strasbourg. Ce nouveau règlement fixe à **4** (au lieu de 5 auparavant) le **nombre de membres du conseil de fabrique** (non compris les membres de droit) dans les paroisses dont le nombre d'habitants est inférieur ou égal à 5000. Notre conseil de fabrique est donc au complet à ce jour.

Par ailleurs, le règlement prévoit que le **nombre maximal de mandats** ne pourra pas excéder **cinq** (depuis 2001, aucun conseiller ne pouvait effectuer plus de trois mandats successifs, mais il pouvait effectuer trois nouveaux mandats après une interruption d'un an minimum, sous réserve de l'appréciation des tribunaux). Le règlement fixe également de nouvelles règles concernant notamment le nombre de réunions ou encore le montant de travaux ordonnés par le conseil de fabrique nécessitant l'autorisation de l'évêque.

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans les vallées de la Thur et de la Doller**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.



La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !



Dans les vallées de la Thur et de la Doller, Caritas Alsace compte des équipes à Burnhaupt, Cernay, Masevaux et Thann. En 2023, les 97 bénévoles du secteur ont aidé 287 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire et l'aide à la recherche d'emploi, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



Gauthier TRABER

Chargé de communication

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2024 comprend 152 pages abondamment illustrées et rassemble une quinzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

AU RENDEZ-VOUS DES LÉGENDES DE LA VALLÉE DE LA DOLLER : LA FONDATION DE MASEVAUX

PÉRÉGRINATIONS EXOTIQUES DE QUELQUES MILITAIRES ORIGINAIRES DE NIEDERBRUCK ET SICKERT

L'ÉCOLE DE FILLES DE SENTHEIM DE 1857 À NOS JOURS

LES CACHETS DE SOPPE-LE-BAS

L'OBSERVATION AÉRIENNE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX EN 1915-1916 : REGARDS CROISÉS

LES *FELDGRAUEN* DE LA VALLÉE DE LA DOLLER MORTS POUR LEUR *VATERLAND* (PATRIE) DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

LES *FELDGRAUEN* ANCIENS COMBATTANTS

IL Y A 120 ANS NAISSAIT À MASEVAUX LE PEINTRE CHARLES RINGENBACH (1904-1983)

LA LIBÉRATION DE MASEVAUX VÉCUE PAR LOUIS JUNG

VIE, MORT ET... RÉSURRECTION ALSACIENNE DU COMMANDANT XAVIER LANGLOIS

LE PARCOURS DE MARTIN EHRET EN INDOCHINE DE 1948 À 1953

LE PREMIER LIBRE-SERVICE EN ALSACE ? LA COOPÉRATIVE ISIDORE ANDRÉ DE MASEVAUX (1954-2001)

50 BOUGIES POUR LE PARCOURS VITA DE MASEVAUX

RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE

ÉPHÉMÉRIDE 2023

L'annuaire 2024 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro », ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr



Les locaux de la mairie de Masevaux-Niederbruck accueillent depuis novembre 2020, un Espace France Services.

Qu'est-ce que France Services ?

France Services est un service public gratuit qui offre un guichet unique pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives numériques auprès de divers organismes (Impôts, Assurance retraite, CPAM, CAF, France Travail, France Titres, France Rénov', etc.)

Quelles démarches puis-je faire en Espace France Services ?

- Créer une adresse mail, un compte France Connect
- Consulter les points sur son permis de conduire
- Imprimer une attestation de droits
- Consulter et mettre à jour son relevé de carrière
- Demander sa retraite
- Faire une déclaration trimestrielle de ressources
- Demander une carte vitale
- Créer son compte MaPrimeRénov'
- Payer ses impôts, une amende
- Demander un certificat d'immatriculation
- Faire l'actualisation mensuelle à France Travail

Comment faire mes démarches à l'Espace France Services de Masevaux-Niederbruck ?

▪ *Je suis à l'aise avec les démarches numériques mais ne dispose pas des outils informatiques adéquats ?*

Un poste informatique équipé d'un scanner et d'une imprimante est mis à votre disposition sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie.

▪ *Je ne suis pas à l'aise avec les démarches en ligne et/ou les outils informatiques ?*

Un conseiller France Services vous accompagne sur rendez-vous pour réaliser vos démarches en ligne. N'oubliez pas de vous munir de vos identifiants et mot de passe France Connect !

Quels organismes puis-je rencontrer lors des permanences ?

L'Espace France Services propose tout au long de l'année diverses permanences de partenaires qui vous accueillent dans les locaux de la mairie, comme :

- **La Mission Locale Thur Doller** : le lundi de 8h30 à 12h sur rendez-vous au 03 89 37 56 09.
- **France Alzheimer** : la permanence aide les familles éprouvées physiquement et psychologiquement par la maladie d'un proche, un parent, un conjoint ou un ami dans le but de rompre leur isolement, de soulager leur souffrance en leur apportant conseils et soutien et permet de les diriger si besoin vers les acteurs qui sont les plus qualifiés pour les assister : le 3^{ème} mardi du mois sans rendez-vous de 15h à 17h.
- **LEO (Lieu d'Ecoute et d'Orientation)** : la permanence est accessible à tous, gratuite et confidentielle. Elle s'adresse aux personnes en situation de souffrance psychique, difficultés conjugales et familiales, violence/agression, deuil, rupture de soins, difficultés professionnelles, harcèlement, etc. : le mardi en semaine paire sans rendez-vous de 14h à 15h.

- **L'assistante sociale du service social de la CARSAT – CPAM** : le 3^{ème} ou 4^{ème} mardi du mois sur rendez-vous au 3646 ou 03 89 56 94 90.
- **Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)** est présent pour des conseils sur un projet ou une question sur une construction, un agrandissement, ou une rénovation : le 3^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 17h.
- **L'UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail)** : le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 11h sur rendez-vous au 06 61 24 04 24.
- **Le conciliateur de justice** : le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous au 03 89 82 40 14.

Nos évènements marquants en 2024 pour l'Espace France Services :

Le stand sur le marché hebdomadaire de Masevaux-Niederbruck et les journées Portes Ouvertes sont l'occasion pour les conseillers France Services d'aller à votre rencontre et de faire connaître le service.

Cette année, Sarah BERNARDET, conseillère France Rénov' du PETR Thur Doller, a accompagné l'équipe France Services sur le marché hebdomadaire pour vous renseigner et répondre à vos questions relatives à la rénovation énergétique, aux aides et démarches.

Les journées Portes Ouvertes, qui se sont tenues du 14 au 18 octobre, ont été l'occasion pour les conseillers France Services de proposer des ateliers en partenariat avec les organismes.

Ainsi, un atelier « Information Retraite » a été animé par la CARSAT de Strasbourg, à destination des usagers de 55 ans et plus. De plus, un atelier France Travail a été animé par l'agence de Thann, à destination des demandeurs d'emploi, pour expliquer les démarches réalisables en France Services afin d'éviter les déplacements à Thann. Enfin, un atelier France Rénov' a été proposé à destination des porteurs de projets de rénovation énergétiques pour expliquer les aides et démarches.

N'hésitez donc plus à vous rendre dans notre Espace France Services et à nous contacter.

03.89.82.40.14

franceservices@masevaux.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h (jusqu'à 18h le mardi)
- Le samedi de 9h à 12h





Après 5 années de coups durs pour la forêt, 2024 s'est révélée être une période de répit nécessaire pour nos massifs. En quelques chiffres, à l'échelle nationale ce printemps a été le plus arrosé depuis 2008 et le 4eme printemps le plus pluvieux depuis l'enregistrement des données météo, avec une pluviométrie 2 fois plus importante que la normale (Source : Météo France).

Après une période estivale qui aura enregistré une légère baisse du débit des cours d'eau, cet automne repart à la hausse ; on enregistre de 150 à 250mm de précipitations sur les reliefs vosgiens du Haut Rhin pour le seul mois de septembre (Source : Aprona). Le cumul de précipitation du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2024 est largement supérieur à la moyenne et cela s'est bien senti en forêt, avec un taux de réussite des plantations significativement supérieur à celui de ces dernières années, ainsi qu'un répit pour la plupart des essences, comme par exemple l'épicéa, pour qui les scolytes ont été sensiblement freinés cette année.

Toutefois la dynamique du changement climatique est bien là ; car si la pluviométrie a été excédentaire c'est aussi le cas des températures. Malgré une impression de fraîcheur et un ensoleillement à la traine, la température moyenne mensuelle de janvier à octobre a été supérieure à la normale.

Hormis une absence de stress hydrique, on peut donc se demander quelles sont les implications de ces éléments pour le milieu forestier et la sylviculture ?

Les massifs forestiers sont un élément important du cycle de l'eau : ils jouent à la fois le rôle de filtre lors de l'infiltration de l'eau de pluie, ils stabilisent les pentes, et permettent également à une partie de l'eau de pluie de repartir dans l'atmosphère en s'évaporant. Dans cet équilibre, la gestion sylvicole prend tout son sens ; en effet, le travail du sylviculteur permettra notamment de définir et d'orienter l'intensité des prélèvements de bois en forêt et ainsi de favoriser l'accès à la ressource en eau pour chaque tige tout en maintenant une ambiance forestière qui gardera ombre et fraîcheur. De plus, les pratiques sylvicoles actuelles tendent vers un mélange des essences, ce qui facilite également la pénétration de l'eau et permet la pérennisation des massifs forestiers en améliorant leur résilience.

Mais ce travail qui incombe aux propriétaires et sylviculteurs ne rend pas seulement service à la forêt. En effet, il s'inscrit dans une logique de multifonctionnalité des massifs, dont l'objectif est à la fois économique, écologique et sociétal. Ainsi, si le propriétaire est le seul à porter la responsabilité de sa ou ses parcelle(s), les bénéficiaires d'une gestion sylvicole durable seront nombreux : biodiversité favorisée, maintien de la qualité de la ressource en eau, paysage préservé ; autant de gains pour lesquels, il faut le rappeler, le propriétaire ne touche aucune contrepartie.

Si les conditions météo de ces 3 premiers trimestres ont été très mauvaises pour l'évacuation des bois récoltés du fait de l'engorgement des pistes et chemins, elles apportent en revanche un bol d'air bienvenu au renouvellement des peuplements, qui représente également une responsabilité et une charge pour les propriétaires. En effet, la régénération des massifs forestiers, déjà mise à mal par les aléas climatiques, est également lourdement impactée par les dégâts de gibier dont les populations sont trop importantes. S'ajoute à ce bilan la question du choix des essences à employer dans les reboisements, puisque aucune certitude n'existe quant au climat à venir, et de ce fait vis-à-vis de l'adaptation des plants à la météo des années 2050 ou 2070. Fort heureusement, des aides existent aujourd'hui et permettent de réduire sensiblement les coûts des reboisements ou des regarnies pour les propriétaires, leur apportant un soutien non négligeable pour se lancer dans le pari de la forêt de demain.

Pour le bénéfice de chacun il ne reste donc qu'à espérer de belles journées pluvieuses, gage d'une forêt en bonne santé et qui continuera à rendre de si nombreux services !

Pour plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à consulter nos actualités sur www.forestiersdalsace.fr

Bon à savoir !

Trottoirs et neige pour cet hiver

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Un arrêté portant obligation de déneiger les trottoirs précise que les riverains sont tenus de déneiger le trottoir devant chez eux. Cette règle s'applique au propriétaire de la maison ou au locataire si celle-ci est louée. S'il s'agit d'un immeuble en copropriété, cette obligation incombe au syndic de copropriété. Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.



Rappel sur le dépôt de déchets verts

Le dépôt des déchets verts est fermé jusqu'au 8 mars 2025.
Le site reste accessible à pied durant tout l'hiver.
Les gravats sont interdits.



Nouveau numéro d'appel : 0800 112 112

ATTENTION !! Ceci n'est pas un numéro publicitaire mais celui d'un service d'urgence...

À compter du 1er octobre 2024, les appels émis par les centres d'opérations de la gendarmerie, de la police, des pompiers et du SAMU, s'identifieront sur votre téléphone par le numéro unique 0800 112 112.

Que faire ??

1. Répondez à l'appel dès que vous le recevez (vous pouvez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous !!).
2. Si vous avez manqué l'appel, rappeler le numéro 0800 112 112 pour écouter la boîte vocale.

Suivez les instructions de la boîte vocale pour recontacter le service d'urgence concerné (par exemple, en cas de rappel après un appel au 17).

Pour les autres demandes, le site et l'application Ma Sécurité vous accompagnent au quotidien dans vos démarches en ligne.



Soyez vigilants !

Un apiculteur de notre village nous a signalé qu'une de ses quatre ruches a été entièrement détruite par plusieurs frelons asiatiques. Le nid se trouve dans un rayon de 1 km environ par rapport au lieu-dit " la Haule".

Si vous voyez un nid, vous pouvez signaler la présence du frelon asiatique aux Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)

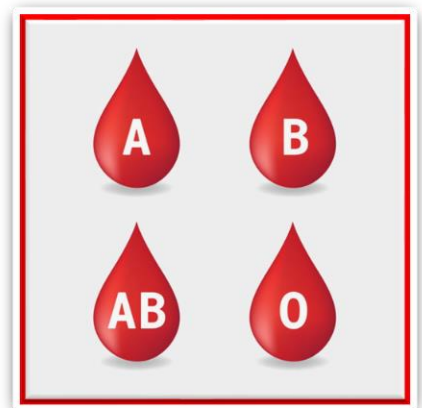
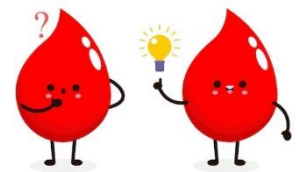
En cas de doute vous pouvez contacter

- Le 18 ou le 112 pour prendre les renseignements.
- M. Xavier BREDMESTRE au 06 45 41 54 91
- M. Jean-Marie BRUCKERT <jmbruckert@hotmail.fr>
- Ou signaler au plus vite les cas suspects via le site internet www.frelonasiatique.fr, avec photo ou vidéo.



Info groupe sanguin !

Groupe sanguin	Peut donner à	Peut recevoir de
O+	A+ O+ B+ AB+	O- O+
A+	A+ AB+	A+ A- O+ O-
B+	B+ AB+	B+ B- O+ O-
AB+	AB+	TOUS
O-	TOUS	O-
A-	A+ A- AB+ AB-	A- O-
B-	B+ B- AB+ AB-	B- O-
AB-	AB+ AB-	A- O- B- AB-



BRIGITTE WALTER

Bonnes fêtes de fin d'année



*Le 10 janvier 2025, à 19 heures,
vous êtes cordialement invités
à la rencontre des habitants et des élus du secteur
autour du verre de l'amitié pour la nouvelle année
à la salle communale 17 rue du Lauragais*



Bredalas de Noël



Croissants aux noisettes ou amandes

400 g farine
140 g sucre
170 g de poudre de noisettes ou amandes
2 sachets de sucre vanille
300 g de beurre ramolli
2 œufs entiers
sucre glace ou sucre avec un peu de cannelle
ou du chocolat fondu,

Mélanger le tout et former des petits croissants, À la sortie du four vous pouvez les rouler dans le sucre glace ou sucre avec de la cannelle ou une fois refroidi, vous pouvez tremper les bouts dans du chocolat fondu.

Cuisson à 170 ° pendant 15 minutes

